

L'APEL Nationale

* La première association nationale de parents d'élèves en France

* Une présence sur tout le territoire

* **4 missions essentielles** : Rassembler et représenter les familles, participer à la vie et l'animation de l'établissement, défendre la Liberté de choix et de conscience des familles, participer aux débats éducatifs nationaux.

* **Seule association de parents d'élèves reconnue**

L'Apel au niveau national
5 000 APEL d'établissements
957 000 adhésions
(source <https://www.apel.fr/>)

par l'Enseignement Catholique (Statut publié le 1^{er} juin 2013)

Famille & éducation est le magazine de l'Apel. Diffusé tous les deux mois à ses adhérents, il est le magazine de la scolarité et de l'éducation et vous apporte des informations pratiques, des conseils...



L'APEL dans votre département

* Anime, soutient et valorise les actions menées au niveau des APPEL d'établissements

* Organise des conférences / débats et des rencontres parents sur des sujets éducatifs (ex : estime de soi)

* Rend pour les élèves et leurs familles la prestation ICF (aide à l'orientation)

* Représente les Apel d'établissements à tous les échelons

Contact : Apel du Finistère
2, rue César Franck 29196 QUIMPER cedex
02 98 95 74 05
apel29@enseignement-catholique.bzh
<http://departement29.sites.apel.fr/>
<https://www.facebook.com/apel.du.finistere.29>



facebook

L'Apel, dans le Finistère
179 Apel en 1^{er} degré
48 Apel en 2nd degré
20 074 adhésions en 2017



L'APEL

en maternelle et primaire



Association des Parents d'élève de l'Enseignement
Libre de l'école maternelle et primaire Immaculée

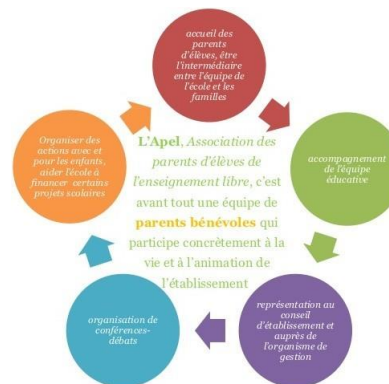
Contact : Mme Pertron
Mail : mina.avenel@gmail.com

Notre blog :
<http://apel.immaculee.brest.free.fr>

L'APEL au cœur de notre établissement, c'est notamment :

la participation aux séjours linguistiques des CM, aux vélos des maternelles, à la structure dans la cour, et, bien sûr, à la semaine des APEL.

Grâce à votre cotisation et votre participation tout au long de l'année, améliorons le quotidien de nos enfants !



Comme toute Association Loi 1901, sa vitalité est assurée notamment par les cotisations de ses adhérents.

La cotisation par famille est fixée à **18 € par an** et comprend les services d'aide à l'éducation et la scolarité des enfants.

Soutenez l'action de votre établissement scolaire, **adhérez et/ou rejoignez l'Apel !**

En scolarisant mon enfant dans un établissement de l'Enseignement Catholique, je soutiens l'Apel qui nous représente et mène des actions concrètes en faveur des familles et des jeunes.

La cotisation est proposée sur la facture du mois d'**octobre**, sauf avis contraire de votre part adressé par courrier libre à l'attention de l'Apel de votre établissement avant le **15/09/2021**.